

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2025/13-CF

Mars 2025

DESTINATAIRES: Points de contact du Codex
Points de contact des organisations internationales ayant le statut d'observateur auprès du Codex

EXPÉDITEUR: Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius,
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

OBJET: **Demande d'observations sur la révision du Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des arachides par les aflatoxines (CXC 55-2004)**

DATE LIMITE: 15 mai 2025

GÉNÉRALITÉS

1. Les informations d'ordre général se trouvent dans le document CX/CF 25/18/9 qui figure sur la page web de la 18^e session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF)¹.

DEMANDE D'INFORMATIONS

2. Les membres et les observateurs du Codex sont invités à fournir des observations comme suit:
 - 2.1 Les observations générales sur la structure et le contenu du code d'usages révisé et sur la base de la révision effectuée par le Groupe de travail électronique, tel qu'expliqué dans les points clés des débats au paragraphe 7 du document CX/CF 25/18/9, à savoir si le code d'usages est prêt pour adoption finale par la 48^e session de la Commission du Codex Alimentarius.
 - 2.2 Des observations spécifiques sur le code d'usages révisé, en particulier, les points qui ont été amplement révisés ou ajoutés au code d'usages, tel qu'indiqué au paragraphe 9 du document CX/CF 25/18/9 et reproduit ci-dessous ci-dessous pour faciliter la consultation:

o Sections révisées

- Champ d'application
- Définitions
- Usages recommandés basés sur les bonnes pratiques agricoles (BPA)
- Pratiques recommandées basées sur les bonnes pratiques de fabrication (BPF)
- Gestion des risques pour le contrôle des aflatoxines dans la chaîne de l'arachide

o Sections supplémentaires

- Introduction
- Textes du Codex apparentés
- Recommandations générales

3. Le code d'usages est chargé sur le Système d'observations en ligne du Codex (OCS)²: <https://ocs.codexalimentarius.org/>. Les observations fournies par le système OCS doivent suivre les orientations fournies aux paragraphes 5 à 9.
4. Les membres et observateurs du Codex sont invités à formuler des observations en réponse à cette lettre circulaire³ afin de faciliter l'examen des critères de performance et leur éventuelle finalisation à la prochaine session du CCCF.

INDICATIONS RELATIVES À LA COMMUNICATION D'OBSERVATIONS

5. Les observations doivent être communiquées par l'intermédiaire des points de contact des membres du Codex et des observateurs, à l'aide du Système de mise en ligne des observations.
6. Les points de contact des membres du Codex et des observateurs peuvent se connecter au Système et consulter le document à examiner en cliquant sur «Enter» sur la page «My reviews», qui s'affiche une fois que l'utilisateur s'est identifié.
7. Les points de contact des membres du Codex et des organisations ayant le statut d'observateur sont invités à

¹ <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings/detail/fr/?meeting=CCCF&session=18>

² <https://ocs.codexalimentarius.org/>

³ <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/resources/circular-letters/fr/>

<https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/committee/related-circular-letters/fr/?committee=CCCF>

indiquer les modifications qu'ils proposent et leurs observations/justifications dans un paragraphe spécifique (sous les catégories: forme, fond, contenu technique ou traduction) et/ou au niveau du document (observations générales ou observations récapitulatives). On trouvera des précisions sur les catégories et les types d'observations du Système dans la rubrique Foire aux questions (FAQ) (en anglais)⁴.

8. D'autres ressources concernant le Système, notamment le Manuel de l'utilisateur et le Petit guide, sont disponibles sur le site web⁵ du Codex.
9. Pour toute question concernant le Système de mise en ligne des observations, prière de contacter Codex-OCS@fao.org.

⁴ http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/codexalimentarius/doc/OCS/Codex_OCS_FAQs_2017-11-06.pdf

⁵ <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/resources/ocs/fr/>